



GAUME

Le spectre de la PPA est toujours présent

Si trop peu de sangliers sont abattus, le DNF viendra sur place pour effectuer des prélèvements

CLÉMENT GLESNER

La crise de la peste porcine africaine semble loin. Pourtant, sur le terrain, les chasseurs restent particulièrement impactés. Au-delà de la faible densité d'animaux présents au sein de la zone infectée, ils doivent continuer à se soumettre à une série d'obligations particulièrement strictes.

La chasse est ouverte, et les coups de fusil vont à nouveau retentir dans de nombreuses parcelles boisées. Les prélèvements vont même devoir s'accroître sur une large partie du territoire de la province de Luxembourg. « L'an dernier, la crise du Covid a impacté les taux de prélèvements en ce qui concerne le sanglier. 28 % de tirs en moins que ce que prévoyaient les quotas ont été recensés », remarque Alain Licoppe, du Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA).

LES CHASSEURS MIS À CONTRIBUTION

Il poursuit : « À ce faible taux de tirs de l'année dernière, il faut ajouter que la densité de glands et de faines a été particulièrement bonne. Cela a engendré une forte reproduction. Nos agents ont constaté une augmentation de 164 % de la population. Tout porte à croire qu'il faudra prélever davantage cette année. » Si ce constat est partagé sur l'en-

semble de la Wallonie, seul un dernier bastion fait, bien malgré lui, de la résistance. « Sur notre territoire, il n'y a quasi plus de sangliers », confie Guy Maréchal, président du conseil cynégétique de Gaume. Là où l'épidémie de peste porcine africaine a frappé au plus fort, une chasse intensive avait été pratiquée durant de nombreux mois. Mais ces chasseurs gaumais vont devoir tout mettre en œuvre pour réduire plus encore cette population devenue famélique. « Le code de la chasse a repris ses droits dans cette zone. Il n'y a plus de piégeages ou de tirs de nuit, mais les chasseurs doivent poursuivre le prélèvement de tous les sangliers dans l'ancienne zone infectée, cela vaut aussi pour la zone de surveillance rapprochée. De l'ensemble de ces tirs, nous devons en analyser le maximum pour nous assurer qu'il n'y ait plus de cas viropositifs au virus, mais également pour suivre les séropositifs. On parle là d'animaux qui auraient été en contact avec le virus, qui auraient survécu, mais qui seraient toujours porteurs du gène. C'est important de surveiller cette population car il n'est pas exclu que l'un de ses membres rejette ce virus dans la nature sous une forme que l'on ignore encore. » Concrètement, l'ensemble des sangliers tirés dans l'ancienne zone infectée devront être acheminés au sein du centre de col-

lecte de Virton. Après que les tests nécessaires ont été réalisés, ils prendront directement la direction du clos d'équarrissage, moyennant une indemnité de 100 euros pour le chasseur. Alain Licoppe l'assure : « C'est plus d'une centaine de sangliers dont nous avons besoin pour réaliser un échantillonnage suffisant. »

MOINS DE SANGLIERS, PLUS DE CERVIDÉS

Mais voilà ! Les ambitions des uns se révèlent être en totale contradiction avec celles des autres. « On sait que certains

chasseurs pourraient se retenir de tirer un sanglier dans cette zone pour que la population puisse à nouveau se développer sur le territoire. Mais cela reste particulièrement important de poursuivre ces prélèvements systématiques. Nous savons qu'au vu de la faible densité de population de sanglier dans cette zone, il ne sera pas simple d'en tirer en masse. Mais si l'on remarque que nous manquons de bêtes à tester, nous demanderons à nos agents du DNF de le faire. »

Derrière ce décor encore largement teinté par cette crise de la PPA, des perspectives positives émergent : « Le premier élément à souligner réside dans l'accroissement des populations de cervidés dans ces zones au sein desquelles la chasse a été interdite durant près de deux ans. Le second se trouve au niveau des dis-

cussions en cours qui prévoient le retrait des premières clôtures pour avril 2022 », analyse encore Alain Licoppe.

Il n'en reste pas moins que même là où les premiers grillages pourront être ôtés, le re-

tour à la normale n'est pas à compter pour demain. « L'exemple de la République Tchèque montre que trois ans après le retrait de ces clôtures, les populations de sanglier restent particulièrement faibles sur

ces espaces. En Estonie, avec un recul de sept ans, il semble que ces populations soient revenues à la normale », conclut l'expert du DEMNA. ●



**Dans la zone PPA,
il reste
des sangliers.
L'objectif
est de les tuer
sans tarder...**

Le retour à la normale n'est pas pour demain © D.R.